

URSSAF ET CHARGES SOCIALES

DANS LE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL PRIVE NON LUCRATIF

Faire face à un contrôle Urssaf et, plus généralement, aux problématiques relevant de la paie au quotidien peut s'avérer particulièrement complexe, en particulier dans les établissements et services de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif. Il s'agit en effet d'une matière en perpétuel mouvement, et ce alors même qu'il est essentiel que tous ceux qui la pratiquent au quotidien anticipent et maîtrisent ses nombreuses évolutions et

articulent celles-ci avec les dispositifs conventionnels de branche.

A l'issue de cette formation, les participants disposeront des éléments pour anticiper au mieux les éventuels contrôles Urssaf ainsi que pour mettre en place une pratique paie conforme aux règles applicables.

OBJECTIFS

- Appréhender les grands principes de la procédure de contrôle Urssaf et les chefs de redressement les plus fréquents permettant de mieux se préparer à un éventuel contrôle Urssaf
- Prendre connaissance de l'actualité juridique en matière de contrôle Urssaf et de paie
- Anticiper les problématiques relatives à la paie notamment au regard du bulletin officiel de la sécurité sociale (versement mobilité, dispositifs d'exonération...)

CONTENU

Contrôle Urssaf :

- La procédures Urssaf ;
- L'actualité jurisprudentielle en matière de contentieux Urssaf ;
- Les grandes thématiques de redressement dans le secteur PNL (versement mobilité, frais professionnels...);

Actualité en matière de « paie » :

- Les frais professionnels ;
- Les avantages en nature ;
- Le fait générateur des cotisations et les plafonds de sécurité sociale applicable ;
- Les réductions « Fillon » ;
- Les effets de seuil ;
- Les indemnités de rupture du contrat de travail.

1^{ere} session

9 février, classe virtuelle



2^e session

8 juin, à Paris

3^e session

5 octobre, à Paris



325€

par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Aucun

IMPRIMEZ UN BULLETIN D'INSCRIPTION

REMPLISSEZ UN BULLETIN D'INSCRIPTION EN LIGNE

PUBLICS

- Directeurs et responsables des ressources humaines
- Service des ressources humaines
- Comp&Ben
- Directeurs paie
- Directeurs SIRH
- Tout professionnel concerné

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pédagogie interactive alternant :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices et études de cas

Quizz avant et après la formation permettant d'évaluer la progression des participants.

INTERVENANTS

- Avocat